

Le e-learning

DOMINIQUE SEGURA *

Le monde se modernise, l'apprentissage aussi. Le e-learning fait son chemin aussi bien dans les entreprises que dans l'Éducation nationale. Décodage.

Les acteurs de la formation professionnelle opèrent une mutation importante sous l'action combinée de l'évolution des politiques publiques, des mutations économiques, des usages sociaux et des technologies. L'ensemble des forces agissantes invite en effet à reconstruire les accompagnements de développement des compétences.

Nous ne verrons pas dans ce court exposé l'ensemble des facteurs de cette évolution. En prenant appui sur les définitions du e-learning, nous nous focaliserons sur les typologies de modalités d'apprentissages en e-learning aujourd'hui présentes sur le marché.

Définitions du e-learning

Le Labset, qui est le laboratoire de soutien aux synergies éducation-technologie de l'université de Liège, définit le e-learning comme « l'apprentissage en ligne centré sur le développement de compétences par l'apprenant et structuré par les interactions avec le tuteur et les pairs ».

Le laboratoire souligne ici l'aspect social de l'apprentissage en e-learning plutôt que son aspect technique, avec la mise en avant de l'aspect collectif, un recentrage sur l'apprenant lui-même et sa capacité à prendre appui sur le e-learning pour y parvenir. Le laboratoire, comme bon nombre d'acteurs de e-learning, prend aujourd'hui à son compte la célèbre conclusion de Philippe Carré, chercheur en ingénierie de formation et spécialiste de l'autoformation : « On apprend toujours seul, mais jamais sans les autres. »

La définition de l'apprentissage en ligne (e-learning) que propose l'Union européenne, tout en mettant en avant la solution technique, élargit aussi à la partie sociale en y ajoutant un objectif de performance qualitative : « Le e-learning est l'utilisation des nouvelles technologies multimédias de l'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant d'une part l'accès à des ressources et à des services, d'autre part les échanges et la collaboration à distance. » Sur la plateforme Epale (plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe), la définition est encore plus courte et plus ouverte : « Le e-learning est l'apprentissage

MOTS-CLÉS

prébac, postbac, pédagogie, démarche pédagogique

soutenu par les technologies de l'information et des communications (TIC). »

La troisième définition invite à ne pas trop séparer et opposer les dispositifs numériques des dispositifs « réels » en présentiel, ceux-ci pouvant être très largement soutenus par les technologies de l'information et des communications (le soutien pouvant par ailleurs être réduit, comme les formations dites « Powerpoint »). Prenons un exemple à méditer pour l'électronique sur un sujet récurrent qui est celui de la formation au brasage. Y a-t-il tant de différence à apprendre d'un formateur en l'observant : 1) en présentiel, à braser avec un dispositif binoculaire avec vidéo intégrée, pour que les participants puissent voir sans être gênés ; 2) à distance, en direct, en classe virtuelle ; 3) avec la vidéo commentée d'un geste réalisé à l'avance ; 4) avec une vidéo en différé commentée sur un espace web ? Si l'activité de formation consiste en une méthode démonstrative du bon geste à réaliser, ces dispositifs, qui sont tous « e-learning », apparaîtront néanmoins tous plus efficaces en termes de démonstration pour les stagiaires qu'une démonstration en présentiel grâce au potentiel de visibilité de la vidéo.

Outre cet aspect de soutien de la technologie numérique, les deux premières définitions soulignent l'aspect organisationnel et social. Mais peu d'intervenants pointent encore les caractéristiques du « social » à construire, sauf en interne, pour des clients visés qui seront plutôt de grandes structures. Mais quid des PME ?

L'échange dynamique et le développement des compétences par l'échange d'expérience ne se concrétisent que dans des communautés homogènes de métiers et de services. Mais les communautés homogènes de métiers s'inscrivent concrètement dans des champs concurrentiels. Échanger avec des pairs pour développer ses compétences, c'est donc échanger avec ses concurrents. Comment alors dépasser le contexte de compétition ? Il paraît en tout cas déraisonnable, si l'échange est essentiel à la dynamique des compétences, de laisser à des organismes de formation le soin d'organiser pour soi ces échanges, au risque de transférer à ses concurrents une partie de ses avantages compétitifs.

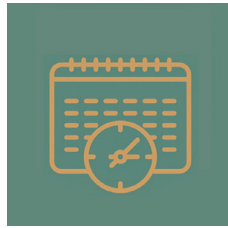
Des modalités de e-learning différentes

Les acteurs de la formation professionnelle ont donné aux définitions proposées ci-dessus des visages différents en fonction de leurs objectifs

* Directeur de la société Latem. Article issu des Cahiers de l'industrie électronique et numérique, septembre 2016, n° 89.



1



4



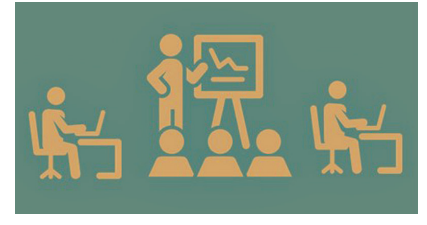
7



2



5



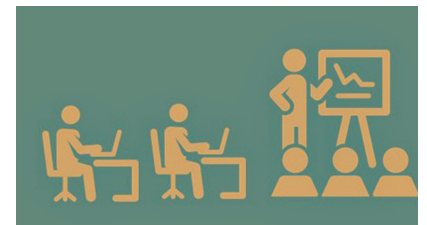
8



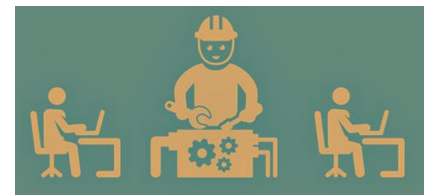
3



6



9



10

pédagogiques mais aussi institutionnels, de leurs habitudes et de leurs propres capacités numériques. Il est tout d'abord utile de distinguer les formations de e-learning en fonction de l'activité sociale déployée durant cette formation. Par soucis de simplification, nous pouvons distinguer les modèles où :

- les apprenants sont autonomes et isolés socialement, encadrés par un dispositif numérique plus ou moins accompagnant **1**;
- les apprenants sont autonomes, mais accompagnés socialement par des pairs avec lesquels ils interagissent. Ils apprennent seuls avec les autres, encadrés encore une fois par un dispositif numérique plus ou moins accompagnant **2**;
- les apprenants sont tutorés. Ils sont tout au long de leur apprentissage guidés par un tuteur **3**.

Il est par ailleurs utile de distinguer les formations e-learning en fonction de la variable espace-temps. En France, le e-learning est considéré comme une spécialisation de la formation à distance avec des acteurs historiques (le Cned, par exemple) fonctionnant par voie postale, donc avec un décalage de temps (formation asynchrone) et une organisation de la formation liée. Néanmoins, les technologies du web permettent une organisation à distance en même temps, de façon synchrone, ce qui permet à certains de vendre du présentiel (temporel) à distance (spatiale). C'est le cas pour une classe virtuelle, du tchat ou des quiz en temps réel.

Enfin, le développement des technologies virtuelles et de la réalité augmentée nous ouvre des champs d'exploration en rompant les limites entre réel et virtuel et les espace-temps.

Nous pouvons donc distinguer :

- les dispositifs synchrones **4**;
- les dispositifs asynchrones **5**;
- les dispositifs futurs de réalité augmentée **6**.

D'autres distinctions sont possibles, mais orientées producteurs et non pas utilisateurs (*rapid-learning*, par exemple) ou sont non spécifiquement numériques (les *serious games* et les modalités innovantes d'apprentissage pour favoriser l'engagement des apprenants).

Outre la partie orientée économique (ouverte/non ouverte) que nous intégrerons dans le volet coût, nous nous contenterons d'ajouter une famille, primordiale, qui est liée au rapport et à la complémentarité possible avec le présentiel.

Nous pouvons en effet distinguer dans les pratiques actuelles :

- les formations en présentiel enrichies **7**;
- les formations élargies **8**;
- les classes inversées **9**;
- les formations continues en situation de travail **10**.

Les formations en présentiel enrichies par rapport au numérique intègrent aujourd'hui des dispositifs numériques. C'est que le numérique n'a pas comme seul avantage pédagogique de réduire la distance. L'objectif est de développer la performance en matière d'individualisation des formations avec des contenus, en réalisant des quiz avec des retours individualisés. Ces formations peuvent aussi avoir comme objectif de développer les interactions avec le groupe pour le dynamiser et de conserver des traces d'apprentissages utiles.

Les formations élargies permettent de préparer la formation en amont par des questionnaires de positionnement et d'engagement. Elles permettent d'assurer un suivi après coup afin de constituer des activités complémentaires qui viennent renforcer l'activité en présentiel, y compris des activités favorisant l'utilisation des connaissances acquises.

Les classes inversées permettent de centrer les formations en présentiel qui deviennent des ateliers sur les cas concrets, les remédiations, les retours d'expérience et les projets. Les connaissances générales sont découvertes en e-learning avant la session et en prenant compte des acquis de l'apprentissage espacé (quelques notions par jours avec des rappels plutôt qu'un ensemble de notions acquises de façon massée et presque immédiatement oubliées).

Enfin, la formation continue en situation de travail est une formation ancrée dans le quotidien et intégrée dans l'organisation. Les ressources de formation sont à disposition en ligne continuellement pour être mieux intégrées aux situations de travail. Évidemment, la grande révolution, c'est le couple situation de travail-apprenant qui est au centre du dispositif. Cette modalité posée comme formation du futur dans le programme « usine du futur » impose de conduire en cohérence les dispositifs de formation avec les dispositifs organisationnels.

Enseignement intermédiaire

Pour les entreprises industrielles, ce panorama incomplet des modalités de e-learning n'a de sens que dans l'optique de les aider à favoriser l'émergence d'une politique de formation adaptée aux enjeux individuels et collectifs de performance. L'enjeu individuel, c'est celui d'une amélioration de ses compétences pour le salarié, certifiées mais aussi réelles, en action et très certainement dans son entreprise. Pour l'entreprise, en tant que communauté de destin construisant son devenir par le développement de ses capacités, c'est celui de la construction de pratiques renouvelées concertées qui passe certes par de l'individuel mais pas seulement : c'est ensemble dans l'échange mais surtout dans l'action que les compétences se développent. Le dispositif global à mettre en place doit donc être bâti en fonction de ces objectifs

EN LIGNE

Le site des Cahiers de l'industrie électronique et numérique : www.snese.com

Sites de l'auteur
www.latem.fr
www.mesepi.fr
www.atelier-du-futur.fr

Plateforme Epale :
<https://ec.europa.eu/epale/fr>

Tous les liens sur <http://eduscol.education.fr/sti/revue-technologie>

d'apprentissage, des profils d'apprenants, que le dispositif soit d'ailleurs en e-learning ou non.

Tout de même, l'avantage clé du numérique sur le présentiel est dans sa capacité à permettre la mixité du dispositif. Toutes les modalités présentées peuvent être combinées pour atteindre des objectifs de performance adéquats : formation en autonomie, tutorée, socialisée, formation synchrone et asynchrone, virtuelle, en enrichissement du présentiel ou en élargissement, en classe inversée ou en situation de travail.

Toutes ces modalités peuvent être choisies en fonction des connaissances à diffuser, des objectifs pédagogiques et des profils d'apprenants, en les mixant pour utiliser au mieux les facteurs de développement des compétences, faciliter le cycle d'apprentissage expérientiel.

Il ne faut donc voir dans ces modalités protéiformes qu'une grande promesse accessible de pratiques de développement des compétences renouvelées, hybrides, plus performantes.

Grâce à la richesse que le numérique offre en soutien au présentiel, il ne s'agit plus ici de résoudre un dilemme à la manière de l'âne de Buridan¹ (e-learning ou présentiel... e-learning ou présentiel... e-learning ou présentiel...), mais bien de construire les découpes adéquats et les rendre compatibles en œuvrant sur les interfaces, à son rythme. ■

*L'avantage clé
du numérique
est de permettre
la mixité
du dispositif*

1. L'âne de Buridan est une fable philosophique attribuée au philosophe scolastique Buridan et mettant en scène un âne qui se laisse mourir de faim, faute d'avoir pu choisir entre un plat d'avoine et un seau d'eau.